

**DECRET N° 2008-184 DU 08 AVRIL 2008**

portant nomination des Directeurs des Services Techniques du Ministère Délégué auprès du Président de la République, Chargé des Transports et des Travaux Publics.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2007-540 du 02 novembre 2007 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2007-444 du 02 octobre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé des Transports et des Travaux Publics ;
- Vu** le décret n° 2007- 437 du 02 octobre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances ;
- Sur** proposition du Ministre Délégué auprès du Président de la République, Chargé des Transports et des Travaux Publics ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 28 janvier 2008 ;

**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les personnes dont les noms suivent sont nommées Directeurs des Services Techniques ci-après du Ministère Délégué auprès du Président de la République, Chargé des Transports et des Travaux Publics.

Il s'agit de :

- Directeur Général des Travaux Publics : Monsieur Michel ATADJO  
DJOVOYEDO

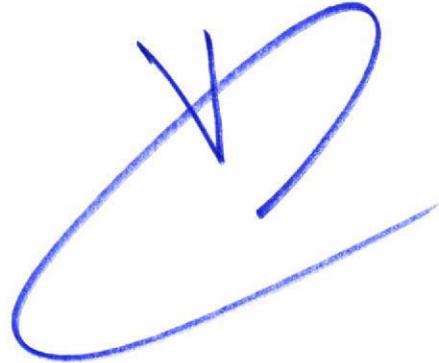
- Directeur Général des Transports  
Terrestres

: Monsieur Albert C. ABLOUTAN

**Article 2** : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 08 avril 2008

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



**Dr Boni Y A Y I.-**

Le Ministre de l'Economie  
et des Finances,



**Soulé Mana LAWANI**

Le Ministre Délégué auprès du Président  
de la République, Chargé des Transports  
et des Travaux Publics,



**Armand ZINZINDOHOUE**

**AMPLIATIONS** : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MDCTTP-PR 4 MEF 4  
AUTRES MINISTERES 24 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3  
GCONB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2  
INTERESSES 02 JO 1.-